

Interreg



Cofinanziato
dall'Unione Europea

Francia – Italia ALCOTRA



RECROSSES



RECROSSES

L'énergie che unisce - L'énergie qui unit

Programma Interreg VI ALCOTRA 2021-2027

Projet: RECROSSES - Communautés transnationales pour l'énergie renouvelable vers des services énergétiques One-Stop-Shop

Rapport Action 5.1 : Conception des services offerts par les guichets uniques (OSS)

Rédigé par : Silvio De Nigris

Conception graphique : Finaosta S.p.A.

Indice

I) I servizi dei One-Stop Shops del progetto RECROSSES per le Comunità Energetiche Rinnovabili	4
Informazione e sensibilizzazione	4
Assistenza nella costituzione delle CER	4
Supporto tecnico e pianificazione energetica	4
Assistenza amministrativa e finanziaria	5
Supporto legale e regolatorio	5
Monitoraggio e gestione operativa	5
Formazione e capacity building	5
Sistema di monitoraggio dei servizi erogati	6

I) I) Les services des guichets uniques du projet RECROSSES pour les Communautés d'Énergie Renouvelable (CER)

Dans le cadre du projet européen RECROSSES, des guichets uniques (One-Stop Shops – OSS) ont été mis en place en Italie et en France pour soutenir activement la création, le développement et la gestion des Communautés d'Énergie Renouvelable (CER). Ces guichets constituent des points de référence pour les citoyens, les autorités publiques et les acteurs locaux, en fournissant un ensemble structuré de services d'information, d'assistance technique, juridique, administrative et de promotion. Voici une vue d'ensemble des principaux services proposés :

Information et sensibilisation

Les OSS jouent un rôle essentiel dans la diffusion des opportunités offertes par les CER, en promouvant la connaissance du modèle auprès des citoyens, des entreprises et des administrations publiques. À travers des événements publics, des entretiens personnalisés, des documents d'information et des campagnes de communication, les guichets diffusent les principes de la transition énergétique et encouragent la participation active des communautés locales.

Assistance à la création des CER

L'un des services principaux est l'accompagnement à la constitution d'une communauté énergétique. Les OSS proposent des conseils personnalisés pour le choix de la forme juridique la plus adaptée, la rédaction des statuts et des accords entre membres, ainsi que la définition du modèle de gouvernance. Ce service est fondamental pour assurer la durabilité juridique et opérationnelle de la communauté.

Soutien technique et planification énergétique

Les techniciens des OSS accompagnent les porteurs de projet dans l'évaluation du potentiel énergétique local, la conception des installations basées sur des sources renouvelables (principalement photovoltaïques), et le choix des solutions technologiques les plus appropriées. Ils soutiennent

également la préparation d'études de faisabilité technico-économique et la simulation des bénéfices énergétiques et environnementaux attendus.

Assistance administrative et financière

Les OSS assistent les communautés dans les procédures administratives complexes liées à la mise en œuvre et à la gestion des CER. Ils aident à la préparation des dossiers, à la présentation des demandes auprès des organismes compétents (par exemple : GSE, Régions, Municipalités), ainsi qu'à l'accès aux financements et aux incitations disponibles au niveau national et européen.

Soutien juridique et réglementaire

Une assistance est fournie sur la législation en vigueur, l'interprétation des règles relatives à l'autoconsommation collective et au partage de l'énergie, et sur la conformité des CER aux exigences nationales et européennes. Les OSS facilitent la compréhension des aspects contractuels et légaux, garantissant ainsi une gestion transparente et conforme.

Suivi et gestion opérationnelle

Une fois la CER constituée, les OSS peuvent continuer à fournir un accompagnement dans la gestion quotidienne des activités. Cela inclut le suivi des performances énergétiques et environnementales, l'analyse des données, l'optimisation des flux énergétiques, et l'éventuelle adaptation du modèle de gestion selon les évolutions réglementaires ou technologiques.

Formation et renforcement des capacités

Pour renforcer les compétences des acteurs impliqués, les guichets organisent des sessions de formation sur des thématiques telles que l'énergie renouvelable, la gestion collective de l'énergie, l'usage des technologies numériques, et les aspects économiques et organisationnels des CER. Ces formations sont destinées aux citoyens, aux techniciens, aux représentants des institutions publiques et aux membres des communautés.

Système de suivi des services offerts

Pour surveiller l'efficacité des OSS dans la fourniture des services, un tableau de suivi a été défini. Ce tableau sera utilisé pour la remontée d'informations dans le cadre de l'activité 5.3 du projet. Il comprend des indicateurs relatifs à :

Informazione	Dettaglio
la localisation	(zones ALCOTRA)
le bénéficiaire du service	(nom et type d'acteur)
Tipo di stakeholder	Ente Pubblico Ente del terzo Settore Comunità Energetica Gruppo di cittadini PMI
le rôle du guichet	(information, formation, conseils techniques, économiques, juridiques, etc.),
Denominazione della CER	Inserire la denominazione della CER a cui si aderisce o intende aderire
type de source d'énergie renouvelable	Fotovoltaico biomassa eolico idroelettrico
les données techniques des installations	Puissance, l'état d'avancement de la CER, les estimations en matière de production d'énergie renouvelable (MWh/an)* et de réduction d'émissions de CO ₂ (tCO ₂ /an)*

*Données estimées